AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**226C0037**
FR0011981968-FS0027

8 janvier 2026

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**WORLDLINE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 janvier 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 2 janvier 2026, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir indirectement, 25 003 423 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 8,81% du capital et 7,61% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|---|---|---|---|---|
| Goldman Sachs International | 24 036 485 | 8,46 | 24 036 485 | 7,31 |
| Goldman Sachs Asset Management International | 1 625 | ns | 1 625 | ns |
| Goldman Sachs & Co. LLC | 591 322 | 0,21 | 591 322 | 0,18 |
| Goldman Sachs Asset Management, L.P. | 73 178 | 0,03 | 73 178 | 0,02 |
| Goldman Sachs Bank Europe SE | 300 813 | 0,11 | 300 813 | 0,09 |
| **Total Goldman Sachs Group, Inc.** | **25 003 423** | **8,81** | **25 003 423** | **7,61** |

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 308 104 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 17 298 074 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 195 336 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 68 960 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,49 € et 4,00 € ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 695 097 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 10 158 930 actions WORLDLINE résultant de la détention de 23 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 juin 2026 et le 17 décembre 2035 ; et

- 6 874 848 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026.